

Pourquoi l'Hispano-Américain Substrate AI choisit de se coter à la Bourse de Paris

Substrate AI se cotera à la Bourse de Paris fin novembre. Un choix étonnant pour une startup hispano-américaine, qui explique avoir recherché un marché de taille suffisante et fin connaisseur de l'intelligence artificielle pour accélérer son développement en Europe.

Temps de lecture : minute

27 octobre 2021

Son siège social se trouve en Espagne. C'est pourtant bien dans la capitale française qu'a choisi Substrate AI pour se coter. La startup, dont les briques d'intelligence artificielle ont été développées aux États-Unis pendant 15 ans, fera ses débuts sur Euronext Growth à la fin du mois de novembre 2021. *"Nous visons une valorisation de 200 millions d'euros à la suite de l'introduction"* , expose ainsi à Maddyne Christopher Dembik, directeur chez Saxo Bank et membre de son conseil d'administration. Le fait qu'une jeune pousse espagnole, faisant état de liens si forts avec l'Amérique du Nord, choisisse la place parisienne a de quoi étonner. Il s'explique toutefois par la volonté de celle-ci de faire du Vieux continent sa zone de développement prioritaire.

"Devenir un Amazon européen de l'IA"

Substrate AI utilise l'intelligence artificielle pour agir en faveur des énergies renouvelables ou d'une agriculture durable. La startup a ainsi conclu des partenariats avec le fabricant de panneaux photovoltaïques canadien CanadianSolar pour la maintenance prédictive et avec le

gouvernement portugais pour l'optimisation de la gestion de la production laitière. La startup est aussi active dans l'assurance et les ressources humaines, domaine dans le cadre duquel elle cherche à aider ses clients à s'adapter aux nouveaux modes de travail. *"Les solutions permettent, par exemple, d'identifier les salariés qui méritent d'être promus ou ceux chez qui la nécessité de se former se fait ressentir"* , indique Christopher Dembik. La jeune pousse fournit des data scientists à ses clients, à l'inverse de ses concurrents *"majoritairement anglo-saxons"*.



À lire aussi

Believe : "En entrant en Bourse, on a essuyé les plâtres pour l'écosystème tech"

Le membre du conseil d'administration raconte que le choix de réaliser l'IPO à Paris s'est fait par élimination. *"La Bourse de New York est complexe, et ne répondait pas à notre ambition de ce côté-ci de l'Atlantique. La réglementation européenne en matière d'IA est, par ailleurs, une opportunité"* , estime Christopher Dembik, qui précise que la startup ne partage pas le nombre de clients actuel mais espère en conquérir 3000 d'ici à 2024. Substrate AI s'est alors interrogée quant à la pertinence de se coter à la Bourse de Madrid. Une option qui ne lui

semblait pas pouvoir lui permettre d'atteindre son but à moyen terme :
"devenir un Amazon européen de l'IA".

Faire de Paris la tête de pont de son activité

Paris a fini par s'imposer. *"Le marché a la bonne taille. Nous souhaitons que des acteurs institutionnels français investissent. Nos partenariats les plus prestigieux ont été signés en France, avec une université spécialisée dans l'intelligence artificielle et des incubateurs de startups"* , pointe Christopher Dembik, qui est justement chargé de nourrir le réseau de la startup dans le pays ainsi qu'en Europe de l'Est. L'introduction en Bourse s'accompagnera de l'ouverture d'un bureau dans la capitale française, pour héberger l'activité commerciale et réglementaire. Substrate AI, qui compte 50 salariés, entend quadrupler ses effectifs d'ici à 2024. Paris a pour vocation de devenir *"la tête de pont de l'activité"* de la jeune pousse.



À lire aussi

Les chiffres clés d'OVHcloud avant son entrée en Bourse le 15 octobre

Christopher Dembik assure que la société a choisi de s'introduire en

Bourse pour *"gagner en visibilité et en crédibilité, tout en jouant la transparence"*. Une étape majeure, franchie par des startups toujours plus nombreuses en France. *"Tout le monde a compris qu'il faut passer le cap sans attendre, si le projet est sérieux. Les conditions de marché ne seront sans doute pas si bonnes dans deux ou trois ans"* , relève celui qui est aussi économiste et estime que *"la visibilité est moins bonne pour la seconde moitié de 2022"*. L'un des réels avantages, pour les sociétés qui se cotent : *"Elles paraissent plus matures et solides que celles qui ont recours au venture capital, car elles encaissent le coût et les contraintes relatifs à l'IPO."*

Article écrit par Arthur Le Denn